



CHASSES

en Loir-et-Cher

Septembre
2025
N° 3/2025



PETIT GIBIER

Résultats des échantillonnages

VIE CYNÉGÉTIQUE

Bilan et déclaration
de dommages ESOD

MANIFESTATION

Les 25 ans du CABS

AGENDA

Calendrier des formations,
réunions de secteur,
stage de tir sur sanglier courant

CONCOURS PHOTOS 2025

1^{er} prix Paysages Locaux
Morgan LACHAUD

GROUPE ROSSELLO

VOTRE CONCESSIONNAIRE



NOUVEAU RANGER PHEV



Découvrez le nouveau **Ranger PHEV** dans vos concessions Ford | Groupe Rossello

Consommations combinées WLTP de la gamme (l/100km) : 9,5 - 11,4
Bring on Tomorrow = Que le futur commence.

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer



GROUPE
ROSSELLO

90 Allée Gustave Eiffel,
41350 Saint-Gervais-la-Forêt

/ 5-9

L'ACTU EN BREF

/ 10-15

PETIT GIBIER

Résultats des échantillonnages,
sous-commissions Petit Gibier

/ 16-17

GRAND GIBIER

Recherche au sang

/ 18-23

MANIFESTATION

Les 25 ans du CABS,
Concours multi-races

/ 24-25

VIE CYNÉGÉTIQUE

Bilan et déclaration de dommages ESOD

/ 27-31

AGENDA 2025

Calendrier des formations
Calendrier de collecte A.G.R.E.P.D.E. 41

/ 32

PARTENARIAT

Interview d'Édouard Légras

/ 33

PORTRAIT

Départ en retraite de Guy Pindon

/ 34

GASTRONOMIE

Coucou Royal de Sologne



*Chers chasseurs
et chasseresses.*

J'espère que la période estivale vous a permis d'aménager au mieux vos territoires, en veillant particulièrement aux conditions de sécurité, notamment en maintenant des postes de tir dégagés pour respecter les angles de 30°.

Cette année encore, comme vous le constaterez à la page 10, les échantillonnages d'été réalisés par nos techniciens révèlent une mauvaise reproduction pour le petit gibier. Le grand gibier, pour sa part, se porte bien. Je vous demande cependant de réaliser les plans de chasse pour les cervidés à hauteur de 75 % minimum.

Concernant le sanglier, dont les prélèvements ont baissé, il est capital de maintenir la pression dès le début de la saison afin de contenir le montant des indemnisations liées aux dégâts. N'oubliez pas également de déclarer toutes vos battues dans les 72 heures sur votre espace adhérent.

Une nouvelle fois, le Game Fair a été une belle réussite, avec un nombre important de visiteurs du département et au-delà sur le stand fédéral. C'est un plaisir de constater que la chasse et ses valeurs nous rassemblent tous et toutes chaque année dans la convivialité.

Après Christian Perdreau, c'est désormais au tour de notre technicien Guy Pindon de faire valoir ses droits à la retraite. La fédération le remercie chaleureusement pour ses 38 ans d'engagement au service du développement de la chasse en Loir-et-Cher et de la préservation du petit gibier.

Je vous invite également à utiliser notre nouvelle application pour smartphones. Depuis juin, elle s'est enrichie d'une carte interactive, qui permet de contacter directement un conducteur de chien de sang le plus proche, en cas de blessure constatée. Il est impératif de ne pas laisser un animal agoniser derrière nos lignes. C'est une question d'éthique.

À l'aube de cette nouvelle saison cynégétique, je vous souhaite de belles parties de chasse, dans le respect de la nature et du gibier, en gardant toujours à l'esprit le strict respect des règles de sécurité.

Amitiés en Saint-Hubert.

Le Président Hubert-Louis Vuitton.

REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER SEPTEMBRE - N° 3/2025

Directeur de la publication :
Hubert-Louis Vuitton

Coordination :
Louis Cotta

Rédaction :
Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction :
Commission communication FDC 41

Crédits photo : J.L Vezon, D. Gest, FNC,
Freepik, Unsplash

Régie publicitaire

Conception / Réalisation :

L'imprimerie Médi6
rue des Albizias - BP 30009
41700 Le Controis-en-Sologne
02 54 52 41 00

E-mail : contact@imprimeriemedi6.fr

Dépôt légal à parution
ISSN 1953-0625

**Fédération départementale
des chasseurs de Loir-et-Cher**
36, rue des Laudières - BP 30068
41353 Vineuil Cedex
Tél. : 02 54 50 01 60
Courriel : contact@fdc41.com



CHAMPGRAND
Depuis 1984 - Mf Bottes

Jusqu'au 31/10

-15%

sur **TOUT** le magasin

Hors promotions en cours
Voir les conditions des offres à l'accueil du magasin

CADEAU OFFERT
pour les 500 premiers clients
Valable sur le 1er passage en caisse



NOUVEAU MAGASIN À SALBRIS OUVERTURE MERCREDI 17 SEPTEMBRE

www.champgrand.fr

Plus de 500m² dédiés à l'équipement chasse et campagne
avec une centaine de marques disponibles !



Paraboot

Barbour

HÄRKILA

Maximilian®

LAKSEN
SPORTING
WEAR

CRISPI®

Deerhunter®

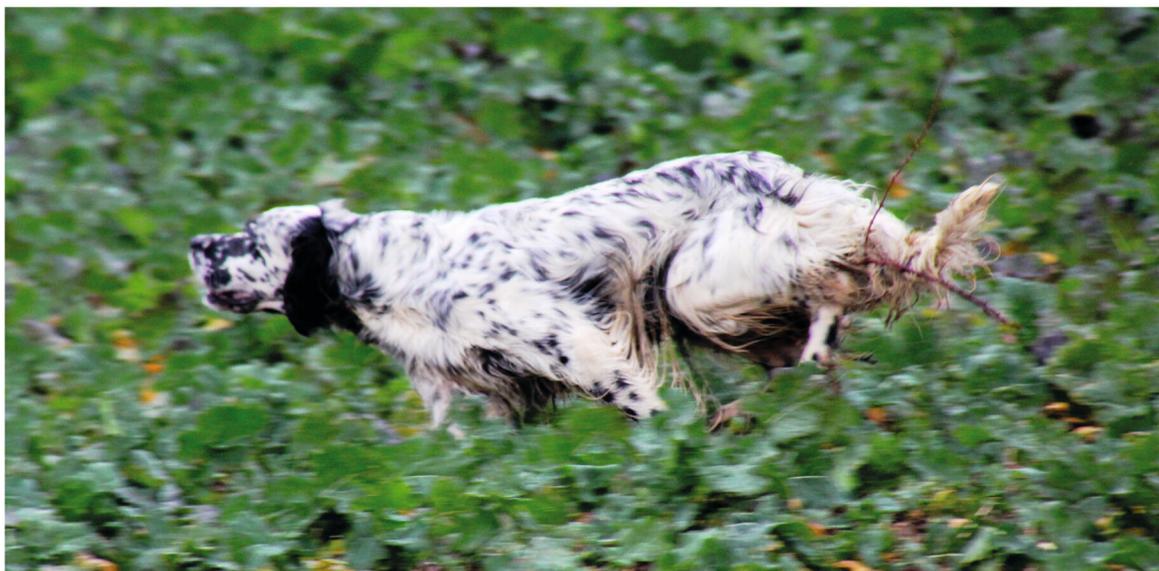
ALEXANDRE
MAREUIL

BROWNING

dubarry®
of Ireland

Blundstone®
TASMANIA AUSTRALIA 1870

26 avenue de Toulouse, 41300 Salbris
02 77 23 03 77 | contact@champgrand.fr



LES CHIENS D'ARRÊT

En concours au GIASC Beauce-Gâtine

Dans le cadre d'une semaine de Field Trial en Loir-et-Cher⁽¹⁾, organisée par Pascal Bouée et le CUSCA 41, l'édition 2025 de la compétition pour chiens de chasse du 7^e groupe se tiendra **les 5 et 6 décembre prochains**, sur gibier naturel (Perdrix, Faisan, Caille, Bécasse et Bécassine), sur le territoire du GIASC Beauce Gâtine (13 500 ha).

Près de 150 chiens d'arrêt de races continentales et britanniques (Épagneul breton, Korthals, Braques, Pointers et Setters), accompagnés de leurs conducteurs – amateurs ou professionnels – venus de France et d'Europe, sont attendus dans les bois et plaines des communes de Landes-le-Gaulois, Lancôme, Françay, Saint-Étienne-des-Guérets,

Saint-Cyr-du-Gault, Villeporcher, Saint-Gourgon, Pray, Crucheray, Nourray et Lancé.

Les juges désigneront les meilleurs de chaque concours, qui pourront obtenir le Certificat d'aptitude au championnat de travail (CACT).

« *Toute l'équipe de bénévoles et de guides est heureuse d'accueillir cette compétition qui met en valeur les qualités des chiens d'arrêt et la chasse du petit gibier naturel, dans des conditions optimales* », souligne Michel Bouvet, président du GIASC Beauce Gâtine, en précisant que le concours est ouvert au public.

(1) Le CUSCA 41 organise également les concours de Lancôme (avec l'ACCA) les 1er et 2 décembre, ainsi que celui du Grattoloup les 3 et 4 décembre.



RENSEIGNEMENTS

PASCAL BOUÉE 06 09 73 76 37



INSCRIPTIONS

PATRICE BOULOGNE 06 74 27 88 13

LES MEILLEURS CHIENS D'ARRÊT

en compétition

Comme chaque année, le Giasc (groupement d'intérêt agro-sylvo-cynégétique) du Grattoloup accueillera un concours international de chiens d'arrêt **les 3 et 4 décembre prochain** sur le massif de Grattoloup couvrant les communes de Busloup, Pezou, Rahart, la Ville-aux-Clercs, Savigny-sur-Braye et Épuisay.

Plus de cent cinquante chiens d'arrêt venant de toute la France, mais aussi d'Europe (Benelux, Allemagne, Suède, Angleterre) sont attendus pour cette compétition organisée par la Centrale Canine et le CUSCA 41 avec le soutien des membres du GIASC sur ce magnifique territoire de 1 500 ha. « *Ils sont répartis en deux catégories : les Continentaux avec les braques ou épagneuls et les Britanniques avec les setters ou*

les pointers », explique son président Éric Doumas heureux de cette « *belle image de la chasse au petit gibier* » donnée par cette épreuve.

Une quinzaine de juges internationaux évalueront les capacités de chasse des chiens. Ces derniers disposeront d'un quart d'heure pour trouver un oiseau sauvage (faisan, perdrix, bécasse) et seront notés sur l'amplitude de leur quête et la qualité de leur arrêt. Le chien doit en effet être sage à l'envol de l'oiseau et ne pas être effrayé par le tir à blanc effectué.



Renseignements

Tél. 06 99 49 74 13



SUR LA VOIE DE L'ANIMAL BLESSÉ

Un film sur l'éthique de la chasse au grand gibier

Dans le cadre de son programme d'animations et de sorties, Instants Nature, la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher (FDC 41), propose son traditionnel film de fin d'année. Cette fois, le très réussi *Sur la voie de l'animal blessé* du réalisateur orléanais **Alain Morizot-Thibault** sera projeté à l'École Départementale des Sapeurs-Pompiers de Vineuil, le **21 novembre à partir de 20h30**.

D'une durée de 52 minutes, ce documentaire immersif se concentre sur la recherche du grand gibier blessé. Le spectateur suit avec intérêt les pas de Marie Schricke Doyen et Sébastien Périne, deux conducteurs expérimentés,

accompagnés de leurs chiens de sang : Réglisse (Petit Münsterländer), Marvel et Obélix (Saint-Hubert), sur des territoires variés.

Le réalisateur a déployé des efforts considérables pour mettre en lumière le travail bénévole de ces passionnés, filmant au cœur du pistage : dans les ronces, les étangs, à travers les bois, tantôt debout, tantôt à quatre pattes, capturant à la fois les moments de ténacité et les courses effrénées des poursuites.

Cette œuvre vivante et suscitant l'émotion révèle avec justesse une pratique noble, indissociable de la chasse du grand gibier. À noter qu'en fin de reportage, le président national de l'UNUCR, Nicolas Bouillon, apportera un témoignage éclairant. À l'issue de la projection, le réalisateur sera présent pour répondre aux questions du public.

Renseignements

Marie Schricke Doyen

Animatrice nature

Tél. 06.81.66.56.09

animation@fdc41.com

L'APPLICATION FDC41 CONTINUE D'ÉVOLUER

pour vous accompagner au mieux sur le terrain



Dans une logique d'amélioration continue, l'application mobile de la FDC41 s'enrichit de **deux nouvelles fonctionnalités**, directement accessibles depuis l'écran d'accueil. L'objectif : vous proposer des outils toujours plus pratiques, pensés pour vos besoins concrets sur le terrain.

Une carte interactive des conducteurs de chiens de sang

Cette carte géolocalisée vous permet d'identifier rapidement les conducteurs de chiens de sang présents dans le département, de repérer ceux à proximité, de consulter leur fiche et de les contacter en un clic. Un atout précieux, notamment en cas d'animal blessé.

Un accès direct aux services de l'OFB

Un nouveau raccourci vous permet désormais d'appeler le standard de l'OFB (02 54 79 81 79) en un seul geste. Plus besoin de rechercher le numéro : il est à portée de main.

Ces deux nouvelles tuiles viennent compléter les nombreuses fonctionnalités déjà disponibles dans l'application : actualités, événements et formations, alertes de sécurité, espace adhérents, et bien plus encore...



Téléchargez l'application dès maintenant

Scannez le QR code pour télécharger l'application FDC41 et profiter de l'ensemble des services proposés.

UN GAME FAIR SOUS LE SOLEIL

Vitrine exceptionnelle de la chasse et de la ruralité, le Game Fair 2025 a donné le coup d'envoi de la saison de chasse. Il a accueilli près de 106 300 visiteurs, contre 101 400 en 2024. Cet engouement est une véritable satisfaction pour l'organisateur, les Éditions Larivière, et pour tous leurs partenaires présents sur les 21 hectares d'exposition du Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron.



Les femmes sont de plus en plus nombreuses à participer à cet événement, comme l'a confirmé Marie-Claude Koenig, vice-présidente de la Fédération des associations de chasse aux chiens courants : « Les femmes représentent 10 % de nos 13 500 adhérents et plébiscitent une chasse éthique, fondée sur le plaisir de mener leurs chiens en valorisant l'expression naturelle de leurs aptitudes ».

Cette dynamique positive est également partagée par Martine Pion, présidente de Chasseresses de

France, qui a tenu son assemblée générale annuelle lors du Game Fair. « Il y a 25 ans, seulement 0,5 % des chasseurs étaient des femmes ; aujourd'hui, elles représentent 3,5 % et 22 % parmi les personnes passant le permis, selon l'OFB. L'avenir de la chasse passera par les femmes », a-t-elle affirmé, soutenue en région Centre-Val de Loire par Charlotte Guillaumat, déléguée régionale et administratrice à la FDC 41.

Pour la troisième année consécutive, la Sologne a été mise à l'honneur avec un village où les visiteurs ont pu découvrir les mets typiques de sa gastronomie : Tarte Tatin, agneau et mouton de Sologne, miel et produits de ses ruchers d'abeilles noires.

Sur le stand de la FDC 41, orné de panneaux présentant les actions réalisées grâce à l'écocontribution (éducation à la nature, Eco Lièvre, Eco ZH et Dyn'Agrobio), les échanges allaient bon train autour d'un bar proposant des boissons sans alcool.



CONCOURS PHOTOS

Hubert Vuitton, entouré de Philippe Lavallart et Laurent Menon, a remis les prix aux lauréats des trois catégories du concours photo Pose Nature. Les gagnants ont reçu un bon d'achat de 200 € et leurs photos illustreront la une du magazine Chasses en Loir-et-Cher, tandis que les deuxièmes ont remporté un bon de 100 € ou un repas dans un restaurant, et les troisièmes un livre de photos animalières de Tanguy Valois.

SCÈNES DE CHASSE

- 1 Lucille BERNARD
- 2 Angélique FOUCAULT
- 3 Jérôme MORLAND

PAYSAGES LOCAUX

- 1 Morgan LACHAUD
- 2 Morgane GUÉNARD
- 3 William BONTEMPS

FAUNE SAUVAGE

- 1 Guillaume NYONCEL
- 2 Janick CHAUCHEAU
- 3 Joël GAUILLAT

CARTOUCHES USAGÉES : 720 kg déjà collectés en 2025

Pour la deuxième année consécutive, la FDC41 a mis en place un dispositif de collecte des cartouches usagées en partenariat avec l'éco-organisme agréé Ecologic. L'objectif : offrir aux chasseurs une solution concrète pour se débarrasser de leurs étuis et douilles dans le respect de l'environnement.

Grâce à l'engagement des adhérents, ce sont déjà **720 kg de cartouches, soit 18 big-bags**, qui ont été récupérés et pris en charge pour traitement en 2025. Le principe reste inchangé : chacun peut, **tout au long de l'année**, venir déposer ses étuis usagés au siège de la FDC41 à Vineuil, ou sur **le site de formation de Montrieux-en-Sologne** (selon un calendrier de permanences spécifiques).

Les prochaines dates à retenir pour déposer vos cartouches :

- **Lundi 24 Novembre 2025** de 9h00 à 11h30
- **Lundi 22 Décembre 2025** de 9h00 à 11h30
- **Lundi 2 Février 2026** de 9h00 à 12h00
- **Lundi 2 Mars 2026** de 9h00 à 12h00

Nous rappelons qu'il est demandé de vous **présenter avant le dépôt des cartouches** et de privilégier l'usage des big-bags mis à disposition.

Merci à toutes et tous pour votre participation à cette démarche simple, mais efficace, en faveur d'une chasse plus propre.



VACANCES BUISSONNIÈRES EN OCTOBRE : stage chasse, pêche et nature (12-16 ans)

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre prochains, la Fédération des Chasseurs de Loir-et-Cher, en partenariat avec la Fédération de Pêche 41, organise 5 jours de stage dédiés à la chasse, la pêche et la nature pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Un programme diversifié leur permettra de s'initier à différents modes de pêche (feeder, pêche au leurre, pêche au coup...), de découvrir différentes pratiques cynégétiques (démonstrations : chiens d'arrêt, chiens courants, chiens de sang, fauconnerie, chasse à l'arc, piégeage, ...), ou encore de se familiariser aux indices de présence.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de **Marie Doyen** 06.81.66.56.09 / animation@fdc41.com



Lieu / Horaires : Maison de la Chasse et de la Nature à Montrieux-en-Sologne (covoiturage possible au départ de Blois), accueil de 9h à 17h.

Tarif : 180€ (repas compris, sauf pique-nique à prévoir le dernier jour) Places limitées à 24 participants.



LA FDC41 AU MARCHÉ DE BLOIS le samedi 13 décembre

Comme chaque année, la Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher sera présente sur le marché de Blois, place Louis XII, **le samedi 13 décembre 2025**.

Ce rendez-vous convivial est l'occasion de faire découvrir au grand public la richesse de la venaison à travers des dégustations gratuites : merguez de chevreuil, saucisses de cerf, charcuteries variées... Les visiteurs pourront échanger avec les équipes de la FDC41 sur les qualités nutritionnelles du gibier, son origine locale et son intérêt dans une alimentation durable.

Cette action s'inscrit dans la volonté de valoriser les produits issus de la chasse, de promouvoir une cuisine de terroir et de renforcer le lien entre chasseurs et consommateurs.

INTERDICTION DE TIRER LES SANGLIERS pendant les moissons

Le 16 juin dernier, le Conseil d'État a rendu deux décisions qui valident l'essentiel des dispositions du décret et de l'arrêté ministériel du 28 décembre 2023 mettant en œuvre les mesures contenues dans l'accord conclu le 1^{er} mars 2023 entre l'État, la Fédération Nationale des Chasseurs et les organisations agricoles pour faciliter les prélèvements de sangliers. Toutefois, la juridiction administrative annule la possibilité de tirer le Sanglier, depuis un poste fixe, autour des parcelles agricoles en cours de récolte. Malgré les arguments avancés par la FNC pour défendre ce point, le Conseil d'État l'a annulé en estimant que cela viole l'interdiction légale d'utilisation d'un véhicule comme moyen de rabat.



REPRODUCTION DU PETIT GIBIER

Encore une mauvaise année

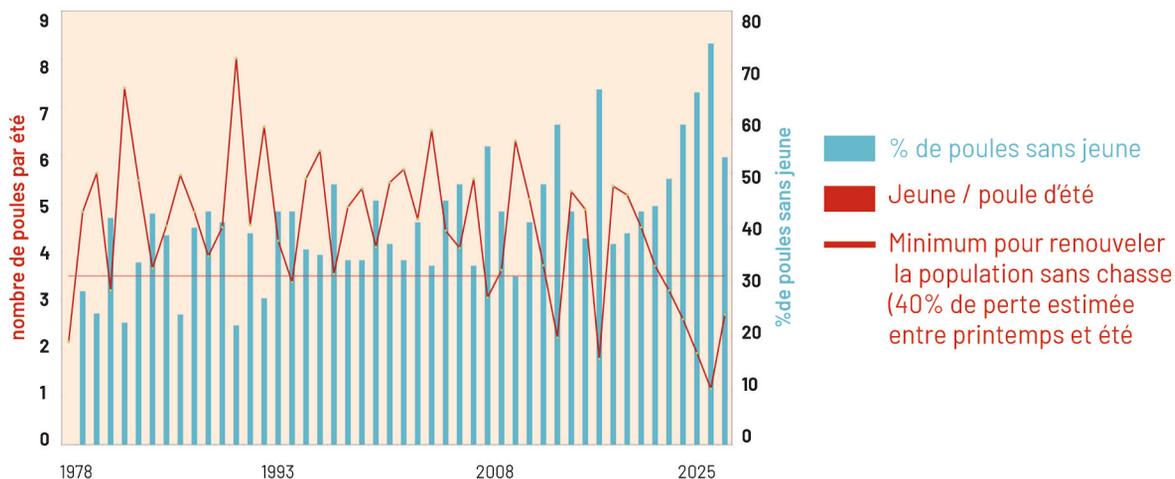
Réalisés par les techniciens et bénévoles courant août, les échantillonnages d'été des populations de Perdrix et Faisan révèlent une nouvelle fois une reproduction médiocre, bien qu'en légère hausse pour la perdrix grise et le faisan.

Les années se suivent et se ressemblent pour ces espèces emblématiques de nos territoires. Les échantillonnages d'été ont hélas révélé une mauvaise reproduction, avec également un nombre de plus en plus important de poules sans jeunes.

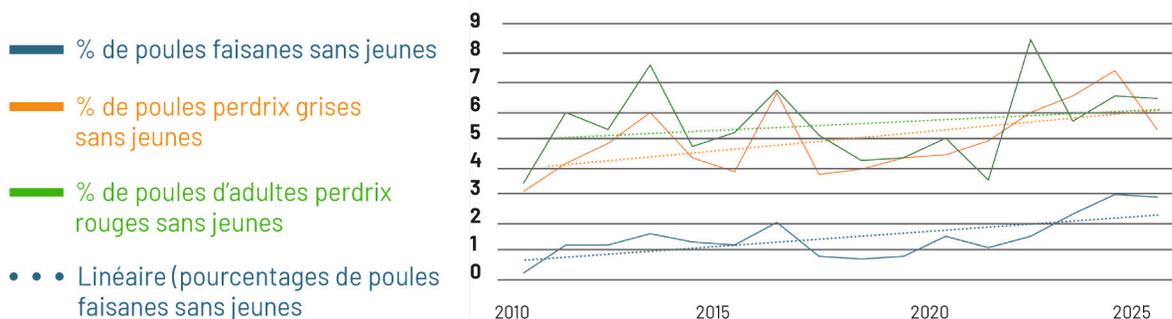
Perdrix grise

Comme prévu, suite à la mauvaise reproduction de 2024, le stock de reproducteurs a baissé. Si elle est meilleure, passant de 1,2 jeune par poule en 2024 à 2,7 en 2025, elle ne permet pas de dépasser le seuil (3,5 jeunes par poule) permettant la chasse de l'espèce. Au total, 89 compagnies ont été observées avec 107 poules et 189 jeunes.

Évolution du nombre de jeunes perdrix grises par poule présente en été et pourcentage de poules sans jeune en Loir et Cher (48 années).



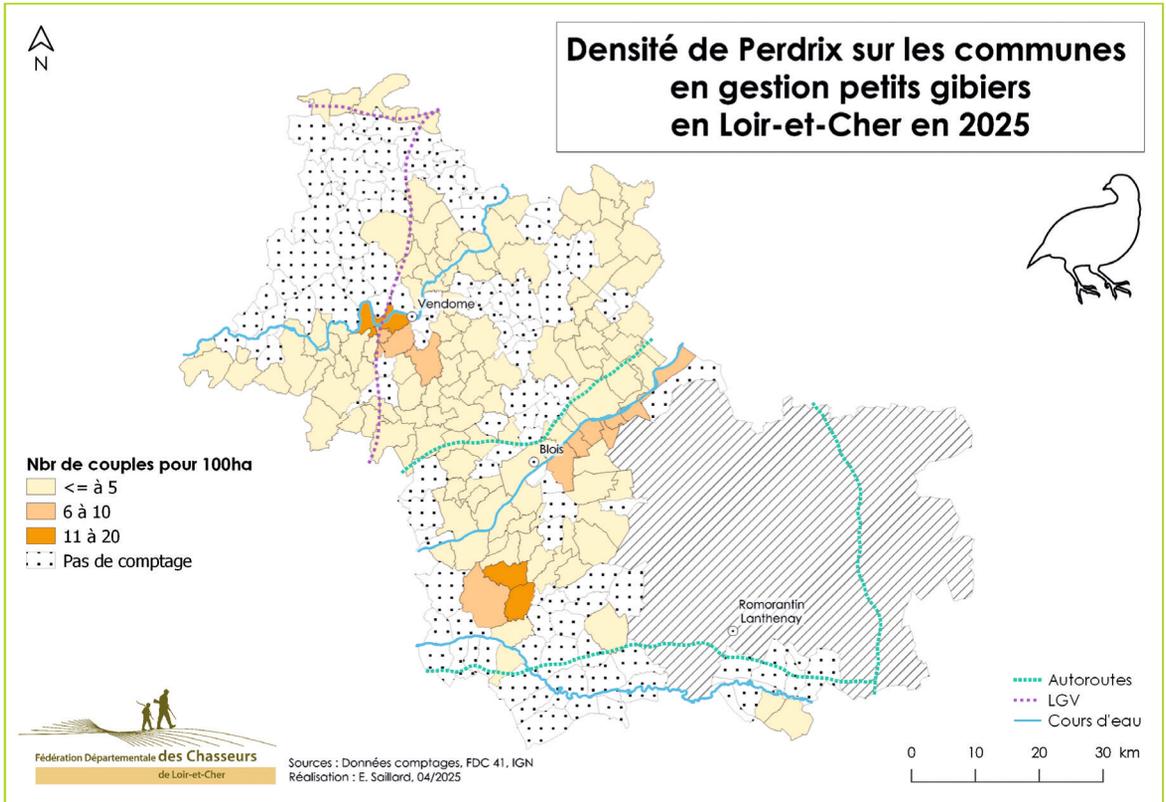
Évolution du nombre de poules perdrix grises et faisanes sans jeunes et du nombre d'adultes sans jeunes chez la perdrix rouge



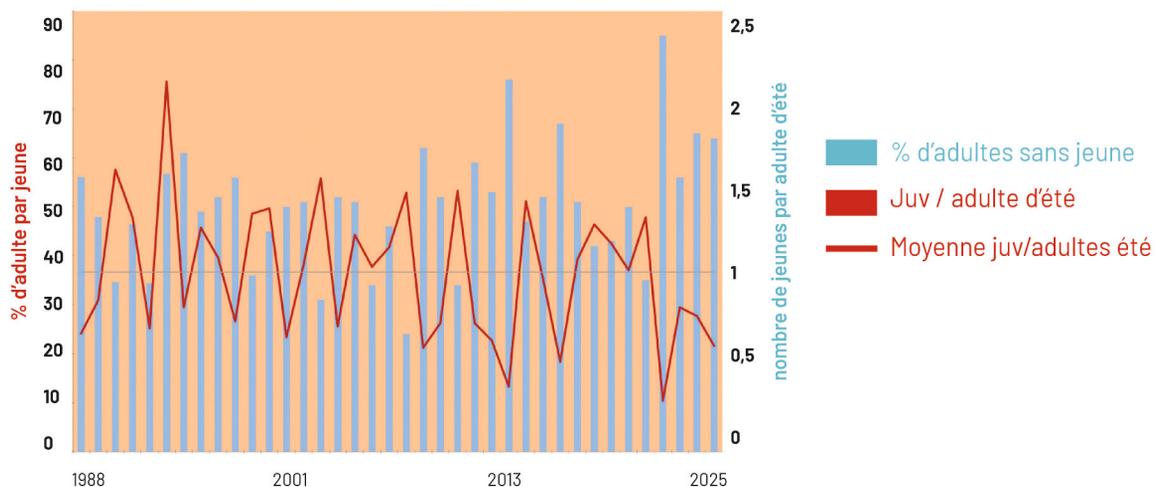
Perdrix rouge

L'année est mauvaise avec 0,6 jeune par adulte, contre 0,77 en 2024. Vingt-six compagnies ont été vues avec 84 adultes et 50 jeunes.

Densité de perdrix sur les communes en gestion PG en 2025.



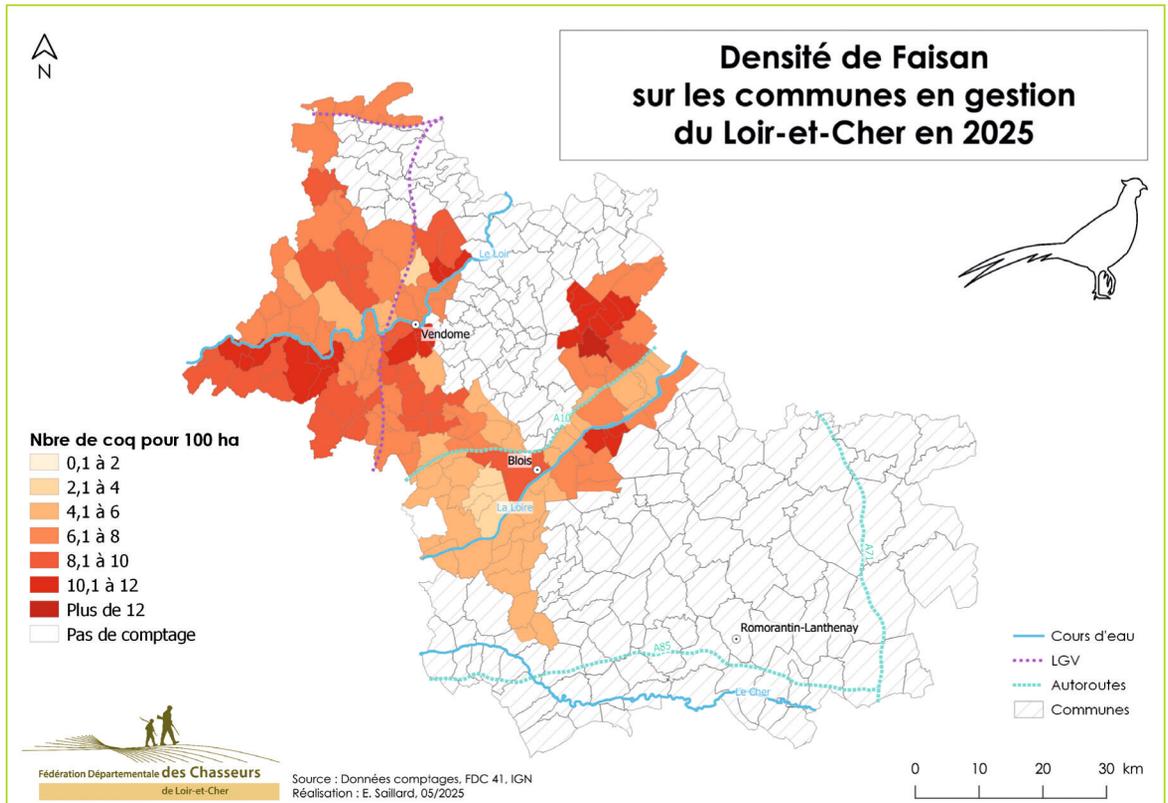
Nombre de jeunes perdrix rouges par adulte d'été et pourcentage d'adultes sans jeunes en Loir et Cher (38 années)



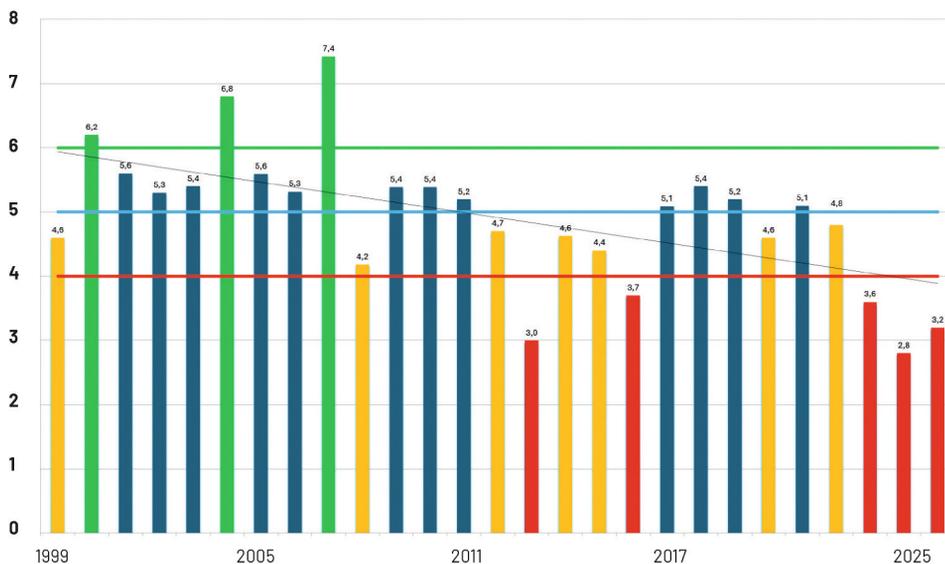
Faisan

On constate une légère augmentation avec 3,2 jeunes par poule faisane contre 2,8 en 2024 et 3,6 en 2023. Cela permettra de faire quelques prélèvements, mais il conviendra de rester prudent dans les attributions. Trois cent trois compagnies ont été observées (343 poules et 1 113 jeunes).

Densité de faisans sur les communes en gestion en 2025.



Nombre de jeunes par poule faisane en été.



Malgré ces chiffres médiocres, le Loir-et-Cher reste l'un des derniers endroits en Europe où existe une population de perdrix rouges de souche naturelle et de perdrix grises sauvages qu'il est possible de prélever sans lâcher. « *Même si cela peut paraître difficile à accepter pour certains chasseurs, nous ne pouvons pas proclamer que les chasseurs sont les «premiers écologistes de France» et, dans le même temps, vouloir abattre les dernières perdrix. Notre devoir est d'empêcher la disparition totale des perdrix grises et rouges en renonçant à les chasser.* », insiste Denis Peltier, technicien en charge du petit gibier.

Pour déterminer les causes précises de cette mauvaise reproduction, la FDC 41 finance une thèse de doctorat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Ce travail, qui s'étale sur une durée de 3 ans, sera présenté fin 2027.



SOUS-COMMISSIONS PETIT GIBIER

Les nouveaux élus en place

Élus en juin dernier pour trois ans, les représentants des chasseurs siégeant dans les dix sous-commissions « Petit Gibier » du département ont pour mission de formuler des propositions de plan de chasse concernant les espèces, Lièvre, Faisan et Perdrix grises et rouges. Ces propositions sont ensuite validées par la commission départementale de plan de chasse. Ce travail, exercé au plus près du terrain depuis 1986, est essentiel à la gestion des espèces.

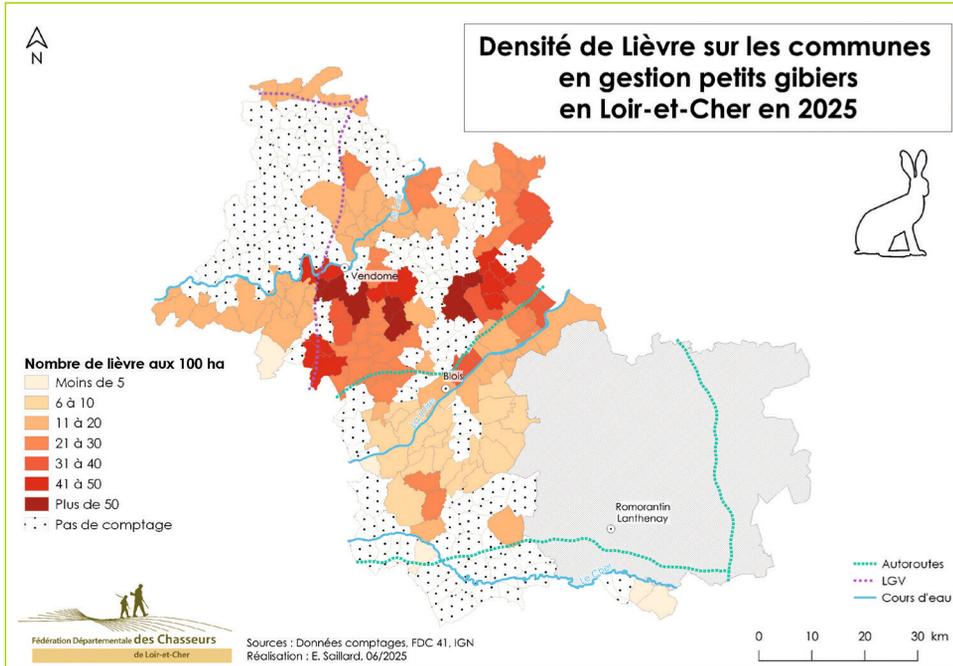
Chacune des 10 régions agricoles (Sologne viticole-plateau bocager, Beauce 1, 2, 3 et 4, Perche, Perche Vendômois, Côteaux du Loir, Gâtine tourangelle et vallée du Loir) **compte 8 représentants** (4 pour les chasses communales et 4 pour les chasses privées, sauf le Perche, où il n'y a pas de sociétés communales.) auxquels s'ajoutent ceux des GIC-GIASC pour les zones en plan de chasse Lièvre et Faisan.

Pour déterminer les attributions, les sous-commissions se sont réunies entre le **22 et le 28 août**.

Lièvre

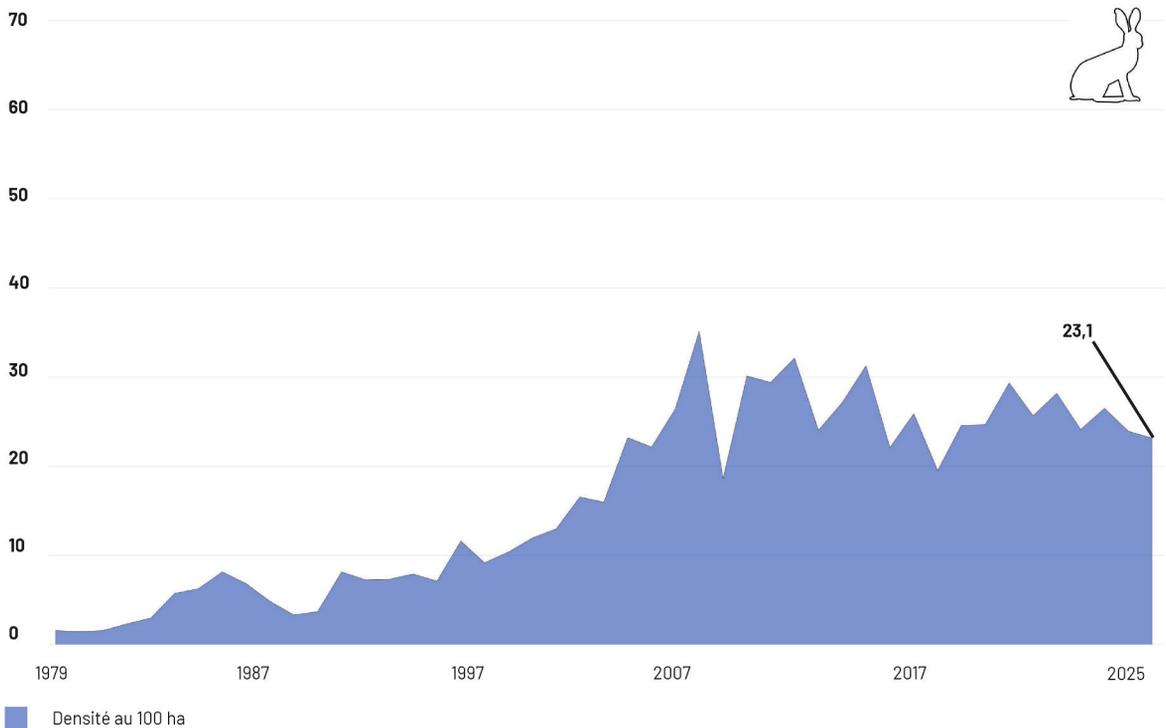
Consolation : les populations de lièvre se maintiennent dans le département avec une densité moyenne de 23,1 lièvres aux 100 ha. Nous constatons une forte croissance des prélèvements de lièvres alors même que la densité est en légère baisse. Ce phénomène est lié à des difficultés de reproduction ou à un suivi insuffisant de l'espèce. La diminution des prélèvements reste moins marquée sur les zones en plan de chasse.

Le plan de chasse n'est pas nécessaire partout, mais dans les communes où l'on prélève moins de **3 lièvres pour 100 hectares**, il devient urgent de mettre en place des mesures efficaces. Certaines zones connaissent en effet de fortes mortalités après la moisson. Dans ce contexte, la prudence et la modération à la chasse s'imposent.



Densité de lièvres sur les communes en gestion en 2025.

Évolution de la densité du Lièvre en Loir-et-Cher





RECHERCHE DU GRAND GIBIER BLESSÉ

Avec plus d'un million et demi de grands animaux au tableau en France chaque année toutes espèces confondues, et une moyenne nationale de 7 balles tirées pour prélever un animal, il est de bon sens de considérer qu'une partie d'entre eux soit touchée, mortellement ou non. L'éthique, comme le respect que le chasseur doit au gibier, impose de rechercher les animaux blessés, dans le but de mettre fin à leurs souffrances ou d'en retrouver la dépouille.

Cette activité, définie par la loi depuis 2000, ne constitue pas un acte de chasse et doit être effectuée par un équipage de recherche composé d'un « conducteur » et de son auxiliaire « chien de sang », agréés d'une association reconnue par l'Autorité Publique. Le maître aura suivi une formation dispensée par ladite association, et son chien aura passé avec succès une épreuve spécifique de la Société Centrale Canine, afin de pratiquer dans les règles cette discipline spécifique, encadrée entre autres par les Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique.

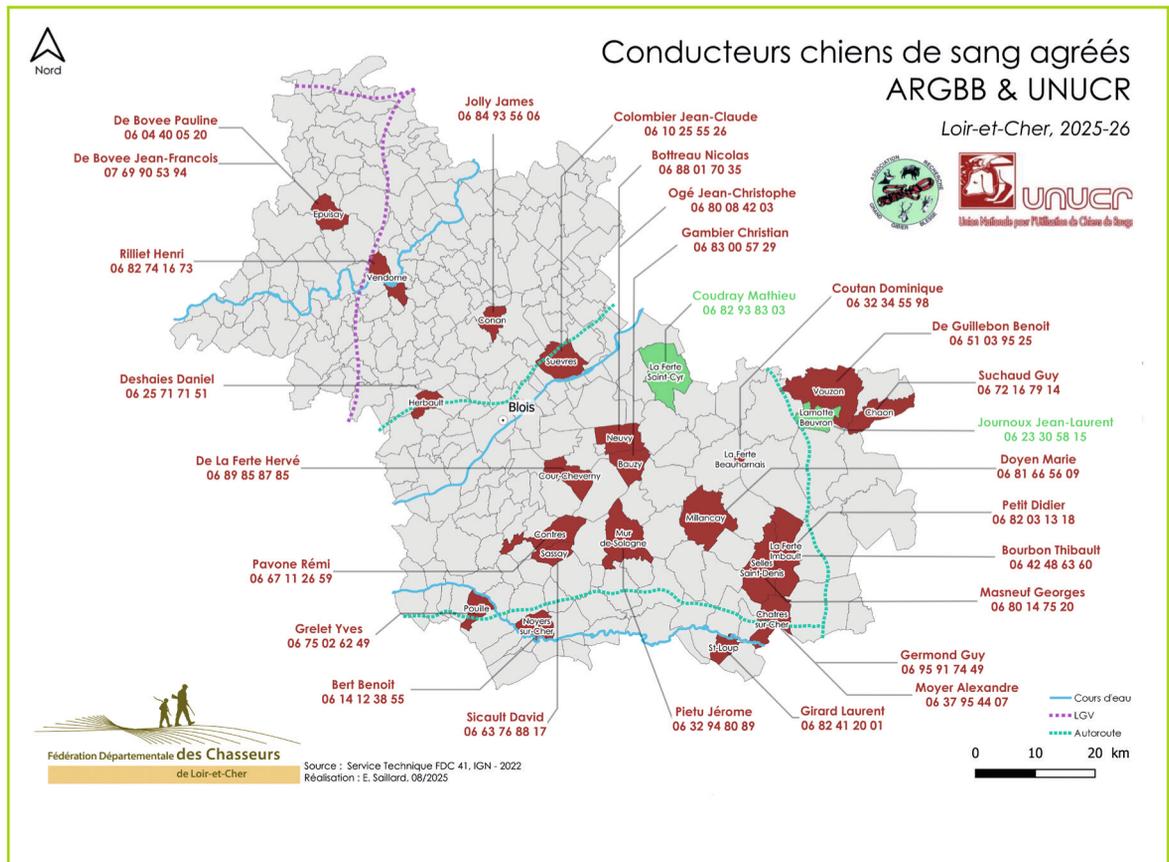
Un équipage intervient majoritairement à la suite d'un acte de chasse, mais peut également être sollicité sur

réquisition administrative (braconnage, accident, tir administratif...), en cas de collision routière ou de blessure par engin agricole.

A chaque étape de l'action de chasse, il convient de respecter quelques règles simples afin de maximiser les chances de réussite, ou de permettre un contrôle efficace et minutieux par l'équipage agréé, amené à intervenir.

Préalablement au tir :

- Dans son angle de tir, repérer les éventuels obstacles végétaux, aussi petits soient-ils. Un simple baliveau de moins d'un centimètre dévie une trajectoire de balle et peut engendrer une fragmentation du projectile.



Pour toute recherche ou contrôle de tir, vous devez contacter les conducteurs agréés ci-dessus. Leur action est entièrement bénévole. Ils n'attendent que vos appels pour intervenir avec leurs chiens spécialisés et vous aider à aller jusqu'au bout de l'acte de chasse. **Rappelez-vous qu'un chien de chasse n'est pas un chien de sang...**

Au moment du tir :

- Ne pas tirer d'animaux qui se juxtaposent.
- Viser une zone vitale du coffre, bien plus facile à atteindre que celles, hasardeuses, de la tête et du cou, engendrant très souvent des recherches infructueuses et, en conséquence, des souffrances longues et inutiles pour l'animal.
- Ne pas tirer un animal de face, action qui induit régulièrement blessures de pattes, de venaison, de mâchoire, ou de museau.

Après le tir :

- Baliser le poste de tir, le point d'impact (appelé « anschuss »), ainsi que la direction de fuite. La balise, de couleur voyante, sera apposée de préférence à hauteur des yeux (éviter le balisage au sol).
- Ne pas marcher sur les indices visibles, ni dans la coulée empruntée par le gibier, chercher « en parallèle ». Laisser les indices en place afin de les montrer au conducteur (os, poils, viscères...), prendre éventuellement des photos.

- Appeler rapidement un conducteur agréé. Il interviendra bénévolement pour aller jusqu'au bout de l'acte de chasse, et ce, malgré la pluie, la neige, le gel ou la sécheresse.

Rappelons enfin qu'une arme entretenue, réglée et révisée chaque année évite les mauvaises surprises. De même qu'un entraînement et quelques conseils sur sanglier courant sont autant de chances de tirer avec succès et efficacité, en limitant le risque de blesser un gibier. L'ADCGG propose un stage le 13 septembre, l'occasion d'en profiter !

Néanmoins, une maladresse étant toujours possible, la liste officielle des conducteurs agréés du département est disponible sur la carte ci-contre. Mieux encore, avec l'application de la FDC41 et la fonction de géolocalisation, les chasseurs peuvent contacter directement le conducteur le plus proche du lieu d'intervention.

CABS

25 ans de passion
et de dévouement



Depuis 2000, l'association Chasse à l'Arc Beauce-Sologne promeut l'art de la chasse à l'arc et son éthique respectueuse de l'animal. Forte de 90 adhérents, elle a fêté ses 25 printemps le 18 mai dernier à la Maison de la Chasse et de la Nature, à l'occasion de son assemblée générale.

Tout a commencé le 2 août 2000 à Mont-près-Chambord, cinq ans après l'arrêté légalisant l'arc comme mode de chasse : une bande de copains du Loir-et-Cher (Bertrand Chabot, Grégory Gandon, Bruno Giacosa et Emmanuel Bellocq) décident de créer une association affiliée à la Fédération française des chasseurs à l'arc, pour développer ce mode de chasse et participer à la formation des pratiquants.

Vingt-cinq ans plus tard, le CABS a pleinement atteint ses objectifs initiaux, puisque la chasse à l'arc est désormais bien ancrée sur les territoires locaux et a pris une place pleine et entière parmi les associations cynégétiques du Loir-et-Cher. Ses trois présidents successifs (Vincent Lenoble, Bertrand Chabot et Christophe Chapuron) ont structuré une communauté soudée et dynamique, porteuse de nombreuses actions et événements.

Sous le soleil de Sologne, la journée anniversaire a rassemblé « *la grande famille* » des archers et illustré leur passion commune. Son nouveau président, Matthieu Demigné, a d'abord présenté le bilan de l'année, marquée par un beau tableau de chasse (223 ragondins, 39 sangliers, 38 chevreuils, 8 cerfs et 4 renards), l'organisation de journées de formation obligatoire (40 participants), et de nombreuses activités comme les chasses collectives ou journées de chasse.

Le président et son conseil d'administration⁽¹⁾ ne souhaitent pas en rester là. Plusieurs projets ont été annoncés : l'organisation d'un challenge régional 3D au printemps 2026, le lancement d'un sondage pour mieux cerner les besoins, et le développement de l'accompagnement des jeunes archers.

« *Le lien entre nous est essentiel. Nous souhaitons mettre en place des binômes archers débutants-expérimentés, et nous visons à terme les*



MANIFESTATION



Le président actuel de la FFCA, *Éric de Lavenne*, avec les trois anciens présidents : *Jean-Michel Harmand (2004-2015)*, *Philippe Lavallart (1998-2004)* et *Xavier Péchenart (1986-1998)*.

100 adhérents », a annoncé le président, après avoir remercié les territoires d'accueil et les partenaires du CABS, en particulier la FDC 41 représentée à

l'assemblée générale par son secrétaire, Philippe Lavallart.

Matthieu Demigné et son équipe resteront également très vigilants sur la sécurité et le bien-être animal, avec par exemple le recours systématique aux conducteurs de chiens de sang de l'UNUCR et de l'ARGGB. Résolument conviviale, la vie associative du CABS est par ailleurs marquée par les conseils gratuits aux adhérents, comme le réglage des arcs réalisé par trois instructeurs FFCA.

Tandis que le livre souvenir, richement illustré, sur les 25 ans du CABS était offert aux adhérents, le passage de témoin entre Christophe Chapuron, président depuis 2019, et Matthieu Demigné a aussi été l'occasion de partager l'émotion de ce grand serviteur de la chasse à l'arc, apprécié de tous.

Convivialité, amitié, bienveillance, solidarité : après l'assemblée générale suivie par une cinquantaine de personnes, un barbecue copieux et un challenge avec de jolis lots ont illustré les valeurs et l'esprit du CABS, désormais embarqué dans de nouvelles aventures.

> www.cabs41.com

(1) Kathia Trinkaus (trésorière), Mathieu Veclain (secrétaire), Emmanuel Lamouche, Cédric Corbisier, Mathias Dervault, Rémi Résimont et Damien Mérigot.

CHASSE À L'ARC 30^e anniversaire de sa réglementation

Réintroduite en France dans les années 1960, la chasse à l'arc a pris son essor suite à un arrêté du 15 février 1995, qui en fixe les contraintes techniques (comme le marquage des flèches avec le numéro de permis) et les exigences de sécurité, avec l'obligation d'une Journée de Formation Obligatoire (JFO) pour sa pratique.

Le programme de cette JFO, organisée par les fédérations départementales des chasseurs sous le contrôle de l'OFB, avait été défini par la Fédération française des Chasseurs à l'Arc (FFCA), créée en 1986 sous l'impulsion, notamment, de Xavier Péchenart et du docteur Michel Deramond, militants dès la première heure en faveur d'une réglementation.

Depuis lors, dotée d'un cadre légal, cette pratique spécialisée n'a cessé de progresser. La FFCA compte ainsi plus de 3 000 adhérents au sein de ses 95 associations actives.

Basée sur l'éducation et la formation, avec un corps de 400 instructeurs nationaux, sa stratégie est particulièrement efficace et contribue activement au recrutement de nouveaux chasseurs, ainsi qu'à la transmission des valeurs et savoir-faire propres à la chasse à l'arc.

« La FFCA a été créée en 1986 alors que sept associations de chasseurs à l'arc existaient en France. Son objectif était double : faire reconnaître la chasse à l'arc comme mode de pratique légitime, et obtenir sa réglementation. Si la France est reconnue comme un grand pays dans ce domaine, on le doit à ce travail de fond », se souvient Christophe Chapuron, vice-président de la FFCA.

Aujourd'hui, la chasse à l'arc est parfaitement intégrée au monde cynégétique, se pratique partout en France, dans tous les biotopes, avec tous les modes d'action, et concerne toutes les espèces de gibier.



ARMURERIE
NATURE & PASSION-SOLOGNE

À L'OCCASION
DE L'OUVERTURE
DE LA CHASSE

**3 SEMAINES DE
FOLIE !**

DU 30 AOÛT AU 20 SEPTEMBRE 2025

-50%

-20%

-30%

-20%

-40%

-15%

-30%

SUR LES **MUNITIONS**
SUR LES **ARMES**
SUR LES **TRÉPIEDS**
SUR LES **TEXTILES**
SUR LES **BOTTES**
& PLEIN D'AUTRES...

(SELON ÉTIQUETAGE EN MAGASIN)

**ATELIER
SUR PLACE**

TOUTES REPARATIONS,
MISE EN CONFORMITE
SYSTEME VISÉE LASER.



ARMURERIE NATURE & PASSION – SOLOGNE

ROMORANTIN (41) - ROUTE DE VERNOU - TEL : 02 54 88 30 90
À CÔTÉ DU MAGASIN  OUVERTURE À 9H30

ANIMAL ART SALBRIS 2025

PEINTRES & SCULPTEURS
de CHASSE de VÉNERIE

12·13·14 décembre 2025
La Grande Halle - SALBRIS (41 - Loir-et-Cher)



INSCRIPTIONS



animalartsalbris.com

@EstelleRebottaro



BPM Exclusive



CABINET D'ORMESSON
VENTE, CONSEIL ET EXPERTISE IMMOBILIERE





DES CHIENS QUI ONT DU NEZ

Formés à la recherche au sang, les conducteurs agréés et leurs chiens valident leurs compétences lors d'une épreuve de recherche sur piste artificielle. Organisée par l'UNUCR 41 et l'Association Canine Territoriale du Centre-Val de Loire, une épreuve multi-races s'est déroulée le 23 août sur le territoire de la Blinière à Gy-en-Sologne.

Six concurrents venus de six départements⁽¹⁾ ont participé à cet examen, encadré par deux juges de la Société Centrale Canine, chargés de vérifier les aptitudes du couple conducteur-chien. « *Les chiens de sang sont entraînés progressivement à partir de 3 mois. Dès 12 mois, ils peuvent passer cette épreuve permettant l'agrément. Deux pistes, tracées 20 h ou 40 h au préalable, sont possibles* », explique Pascal Marot, président du jury.

Très vigilants sur la capacité « *à lire son chien, à le maintenir dans la voie et à l'encourager* », les juges attribuent une note en fonction d'une grille de notation. Trois critères sont pris en compte : la façon de travailler sur la piste, la sûreté et la volonté.

Venu de Villers-sous-Foucarnont en Seine-Maritime avec Vésuve, un Basset Fauve de Bretagne inscrit au LOF et âgé de 15 mois, Thierry Normand s'est engagé sur la piste posée 20 heures plus tôt par les organisateurs. Sur 1,2 km, 25 cl de sang ont été déposés au sol à l'aide d'une éponge (piste tamponnée), tandis que trois reposées ont été matérialisées après chaque angle de 90 degrés.

Après la vérification d'usage de l'ICAD⁽²⁾, ce dernier démarre le travail par la recherche de l'anschluss, c'est-à-dire l'endroit où l'animal se trouvait au moment du tir. Tenue en longe, Vésuve se montre d'emblée volontaire et pleine d'énergie. « *Cherche, cherche. Prends le sang* », encourage le conducteur qui laisse travailler son chien et prendre connaissance de l'environnement. Au bout de 45 mn de quête, c'est gagné : la tête d'un sanglier posée sur une branche apparaît.

Avec 75 points et un 2^e prix, Thierry a réussi l'épreuve et se voit remettre la brisée. Un soulagement pour ce conducteur qui n'a reçu qu'un seul rappel du jury. Deux rappels sont autorisés, le troisième est éliminatoire, mais grâce à sa complicité avec sa chienne, Vésuve n'a pas pris le change, c'est-à-dire abandonné la voie de l'animal blessé pour une autre. « *Elle a bien tenu la voie et ne s'est pas déconcentrée* », constate Richard Berry, le second juge.

Déléguée départementale de l'UNUCR 41, Marie Doyen se félicitait de la réussite de cette journée au terme de laquelle trois candidats ont réussi l'examen, dont Didier Petit, le local de l'épreuve, avec Reine de l'Écho de la Braconne, sa chienne teckel, qui obtient un 3^e prix avec 57 points sur une voie de 40 heures. « *Je tiens à remercier Bernard Heu pour la mise à disposition du territoire de la Blinière, du rendez-vous de chasse et tous les bénévoles de l'UNUCR 41 qui ont repéré, balisé, tracé les pistes et participé au bon déroulement de cette journée* », précisait-elle en saluant l'appui de plusieurs autres partenaires (Département, FDC 41, ADCGG41, Kerbl, Armurerie Nature et Passion, imprimerie Médi6).

« *L'éducation est essentielle, il faut du temps pour former un couple. Mais rien n'est jamais gagné lors d'une recherche au sang. Un peu moins d'un animal sur deux est retrouvé par les 25 conducteurs de l'UNUCR 41* », conclut Marie Doyen.

(1) Dont Didier Petit, conducteur installé à La Ferté-Imbault.

(2) Identification des Carnivores Domestiques par puce électronique ou par tatouage.

ESOD

De l'importance de déclarer les dégâts

L'arrêté ministériel de classement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) du groupe 2 interviendra le 1^{er} juillet 2026. Pour maintenir la possibilité de réguler ces espèces, les chasseurs doivent se mobiliser.

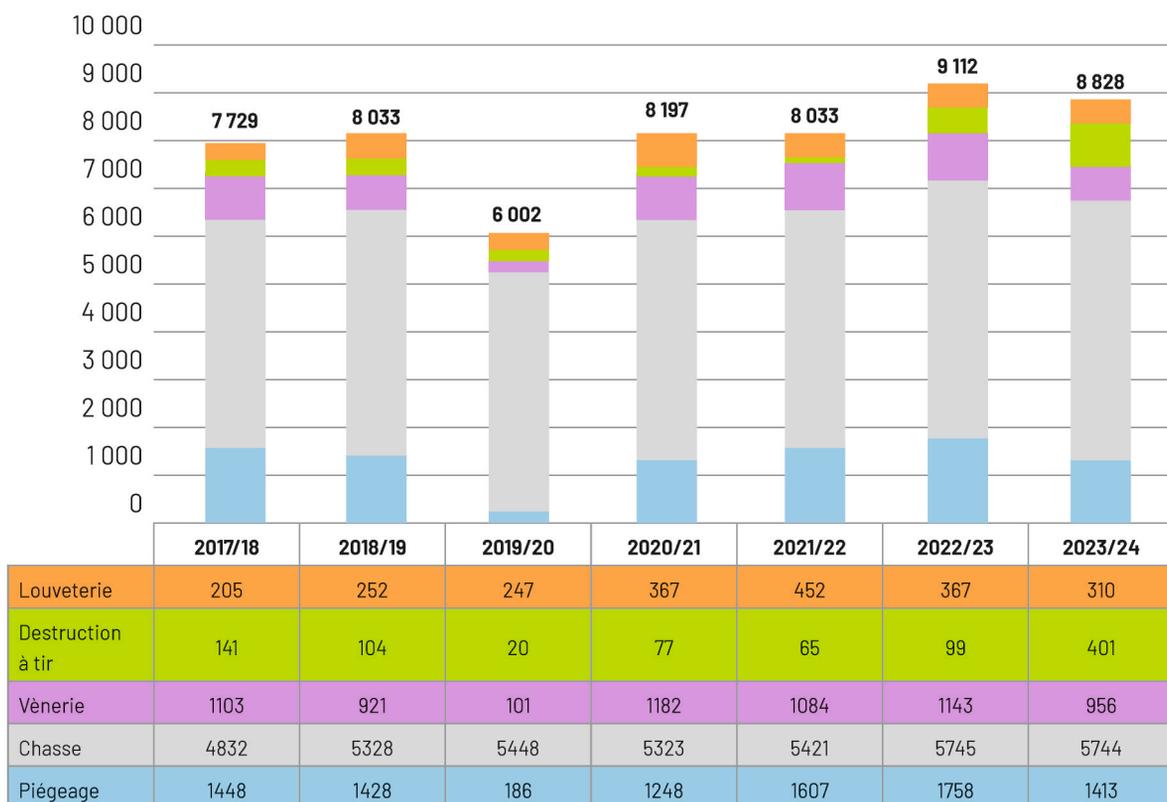
« Face à des opposants très actifs, il est important que les chasseurs fassent remonter les dégâts causés par les ESOD pour que la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) les prenne en compte et que le ministère maintienne le classement des espèces du groupe 2 », souligne Frédérique Leroy, technicienne cynégétique en charge du dossier en binôme avec Laurent Sautereau. Le dernier arrêté avait classé en 2023 le Renard, le Corbeau freux, la Corneille noire, la Fouine, l'Étourneau et la Martre dans la liste. A la suite d'une décision du Conseil d'État en mars dernier, cette dernière a été retirée. « Il y a clairement un risque qu'il y ait d'autres déclassements si nous ne faisons pas remonter suffisamment d'informations sur les dégâts », précise Frédérique Leroy, qui présentera le dossier de demande de classement à la CDCFS fin novembre - début décembre prochain⁽¹⁾. C'est d'autant plus important que les dégâts occasionnés

par ces ESOD sont considérables, mais largement sous-estimés : 11.927 € pour le Renard (48 dossiers), 3.834 € pour la Fouine (12 dossiers) et 2.365 € pour la Martre (8 dossiers), en 2023-2024. La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a, pour sa part, recensé 80.328 € de dégâts pour le Corbeau freux (23 dossiers), 30.882 € pour la Corneille noire (19 dossiers), 24.212 € pour le Renard (20 dossiers) et 6.880 € pour l'Étourneau (5 dossiers) en 2022-2023. Les chasseurs sont invités à remplir en ligne les déclarations sur le site de la FDC 41, en joignant une ou plusieurs photos des dégâts. La démarche, qui peut aussi se faire en utilisant un formulaire papier, est simple et rapide. Les agriculteurs peuvent, pour leur part, effectuer ce signalement en ligne sur <https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement>. Ils bénéficient sur ce site d'une estimation des dégâts.

(1) Il inclut également le bilan des piégeages et le tableau de chasse à tir (chasse et régulation).

BILAN DES PRELEVEMENTS par mode 2023/2024

Évolution des prélèvements de renards tous modes confondus dans le Loir-et-Cher





DECLARATION DE DOMMAGES NON INDEMNISABLES DES ESPECES SUSCEPTIBLES D'ETRE CLASSES NUISIBLES

Je soussigné(e) (NOM Prénom) :
demeurant à (adresse complète)

E-mail :

Tel / Portable :

Déclare, en qualité de Professionnel, particulier, certifie avoir subi des dommages :

Espèce mise en cause	Commune des dégâts	Nature des dommages cultures ou élevages basse-cour, bâtiments (isolation), digues, faune sauvage*	Surface et/ou quantité détruite	Date des dégâts	Montant du préjudice (perte + remise en culture)
Corbeau freux					
Corneille noire					
Étourneau sansonnet					
Pie bavarde					
Pigeon ramier					
Lapin de garenne					
Belette					
Fouine					
Martre					
Renard					
Putois					
Ragondin					
Blaireau					
Autres (à préciser) :					

Déclaration à retourner dès que les dégâts sont constatés à :

Professionnels : FNSEA 41 - 11-13-15 rue L.-J. PHILIPPE - 41000 BLOIS ou par mail fnsea41@agricvl.fr

Particuliers : FDC41 - 36 Rue des Laudières - 41350 VINEUIL ou par mail : contact@fdc41.com

Vous pouvez apporter des pièces complémentaires : photos rapport d'expert autres

*Se référer aux recommandations pour compléter votre déclaration de dommages (verso du document)

** Si le montant du préjudice n'est pas connu, précisez malgré tout la nature des dommages et les surfaces ou les quantités détruites

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits apportés ci-dessus

À Le

Signature

**Cachet de la Mairie (FACULTATIF)
Visa du Maire**



PISCINES & PAYSAGES

PORTES OUVERTES 19. 20. 21 septembre 2025

De 9h à 19h - Offres spéciales & Ateliers-conférences



Jardin & Allée



Pergola



Refermez votre piscine
et votre terrasse s'agrandit !

Mini Piscine avec terrasse coulissante



Trophée d'Or France
de la Mini Piscine

Magasin Showroom 39 avenue des Rondaizes 41100 Villiers-sur-Loir
02 54 72 79 49 - www.adh-paysages.com



TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT
TRAVAUX FORESTIER
ASSAINISSEMENT
BROYAGE
CLÔTURE



LP ENVIRONNEMENT

6 route de la Petite Carte - 41400 Vallières-les-Grandes
Contact : 06 46 14 13 36 - viente@lpenvironnement.fr



BARTHELEMY & Co.
Gun & Rifle Makers

ARMURERIE LA CANARDIÈRE

Ouvert
du lundi au samedi
9h-12h et 14h-19h,
le dimanche matin en saison.

ARMURERIE BARTHELEMY & Co.



➤ Ventes armes
et accessoires de
chasse

➤ Réparation,
remise à neuf,
montage à crochet

➤ Fabrication
d'armes à platine.

231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin
+33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr
www.barthelemyandco.fr

CALENDRIER des formations 2025

Pour participer à nos formations, vous devez **impérativement** vous inscrire préalablement en nous retournant le coupon ci-dessous et vous présenter à la formation avec la convocation reçue.

Centre de formation : Maison de la chasse et de la nature, le Marché Coutant, à Montrieux-en-Sologne.

COUPON D'INSCRIPTION (à retourner à Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 41353 VINEUIL Cedex)		
Nom/Prénom Adresse	
Mail et téléphone	
Cocher selon vos choix	Dates prévues en 2024	Coût
<input type="checkbox"/> Permis de chasser*	1 jour (8h30/18h) : nous consulter - des formations sont organisées tout au long de l'année, en fonction du nombre d'inscrits	FDC 41 : 30 € + OFB : 46 € (mineurs : 31 €)
<input type="checkbox"/> Piégeage <i>Piégeage Sanglier</i>	2 jours <input type="checkbox"/> Mercredi 1 ^{er} octobre et mercredi 8 octobre 2025 <input type="checkbox"/> Mercredi 4 mars et mercredi 11 mars 2026	20 € (ou 60 € repas compris)
<input type="checkbox"/> Nouveauté : <i>Piégeage Sanglier</i>	Piégeur avec numéro d'agrément : <input type="checkbox"/> Mercredi 1 ^{er} octobre 2025 de 8h00 à 12h00 <input type="checkbox"/> Mercredi 4 mars 2026 de 8h00 à 12h00	10 €
<input type="checkbox"/> Gardes particuliers	2 jours (8h30/18h00) : <input type="checkbox"/> Lundi 20 octobre et mardi 21 octobre 2025	60 € (ou 100 € repas compris)
<input type="checkbox"/> Venaison	<input type="checkbox"/> Lundi 6 octobre 2025 de 8h30 à 13h00 <input type="checkbox"/> juin 2026 de 8h30 à 13h00	20 €
<input type="checkbox"/> Chasse Accompagnée	<input type="checkbox"/> Juillet 2026 <input type="checkbox"/> Août 2026	Gratuit
<input type="checkbox"/> Sécurité à la chasse	<input type="checkbox"/> Vendredi 26 septembre 2025 de 8h30 à 17h30	40 € (repas compris)
<input type="checkbox"/> Sécurité décennale obligatoire	Possible en ligne via votre espace adhérents : https://FDC41-2.retrieveur-ea.fr/html/Connexion.aspx Formation en présentiel <input type="checkbox"/> à la FDC41 à Vineuil <input type="checkbox"/> à Montrieux en Sologne	Gratuit

* Réviser les questions théoriques de l'examen du permis de chasser sur www.reussite-permisdechasser.com

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question, par téléphone au **02 54 50 01 60** ou par mail à l'adresse **contact@fdc41.com**

AMBOISE

terresetpassions2@wanadoo.fr
Tél. : 02 47 23 11 68

L'expérience de la chasse à votre service

PORTES OUVERTES « SPÉCIAL ANNIVERSAIRE »

**DU MARDI 9
AU SAMEDI 20 SEPTEMBRE
OUVERT
DIMANCHE 14 SEPTEMBRE**

-20% OPÉRATIONS 20 ANS -20%
Sur les fusils Sühlerberg.
Sur les munitions de chasse pour carabines rayées.
Sur les munitions en cal 12, 16, 20 et 28 (sauf trap).
Sur les trompes et piboles
Sur les gilets chauffants et sur toutes les chemises.

*SAUF PACK JEUNE CHASSEUR

**PACK JEUNES
CHASSEURS
669€ au lieu
de 759€**

- + 1 FOURREAU
- + 1 KIT DE NETTOYAGE
- + 2 BOITES DE CARTOUCHES
- + 1 PORTE PERMIS



UN FUSIL CALIBRE 12 SÜHLBERG
BLACK CANON DE 71CM. GARANTIE 5 ANS

**EXPRESS SABATI 190 LIMITED
CAL 30-06 ou 30 R**



1899€ 2390€



Retrouvez-nous sur : www.pisteurs.fr et www.terresetpassions.com
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 10H00-12H00 et 14H00-19H00



ROBINEAU CEDRIC
06 78 35 78 20
CHARPIGNY ALEXANDRE
07 86 93 71 59
41300 Selles-Saint-Denis

Broyage forestier, Bois Energie,
Epareuse
Aménagement de territoire
Débardage

rctsf41@gmail.com

Numéro de siret 83834367100015

Conception et Impression : ABC-DFP - Pisteurs 2015

Bourderioux et Fils

Sécuriser vos battues !!!

Mirador acier
1m, 1,5m, 2m et 3,5m

Echelle archer
et affût carabine

- ☐ Caméras de surveillance
- ☐ Caisses de transport pour chien
- ☐ Attractifs pour gibier
- ☐ Accessoires de boucherie

Braséro

BOURDERIOUX ET FILS
Zi de la bezardiére
41200 Villefranche sur cher
Tél: 02 54 96 45 59/ 06 43 83 68 00
Mail: bourderiouxetfils@wanadoo.fr



ADCGG 41

Association Départementale
des Chasseurs de Grand Gibier

L'ADCGG 41, soucieuse d'apporter aux chasseurs une aide dans la pratique du tir de chasse en battue, organise pour les chasseurs de Loir-et-Cher et par le biais de ses moniteurs de tir, un stage de tir sur sanglier courant.

Il vous apportera sûreté, habilité et adresse, dans la pratique de la chasse du grand gibier.

Ce stage d'une demi-journée a lieu **le samedi 13 septembre 2025, au stand de tir de La Chaussée-Saint-Victor.**

Venez avec votre arme et vos munitions.

Participation financière **15 €** pour les membres de l'ADCGG 41 et **40 €** pour les non-membres. Attention, dans la limite des places disponibles...



POUR VOUS INSCRIRE OU VOUS INFORMER,

Didier BOUCHE :

06.88.21.92.44 - d.bouche@wanadoo.fr



B bernier

TOYOTA C-HR HYBRIDE RECHARGEABLE



PORTES OUVERTES DU JEUDI 11 AU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025



TOYOTA BERNIER BLOIS - ROMORANTIN - VENDÔME



11 rue des Guignières
41000 Blois
02 54 20 07 09

6 Av. Georges Pompidou
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 95 77 52

5 Allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
02 54 20 38 35



www.toyota-blois.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer



Elagage et Abattage

Taille douce toute l'année

Débroussaillage - Rognage de souches

Taille de haies mécanique et manuelle

Création et entretien de jardins



41700 Cour-Cheverny
06 75 69 74 19 - 02 54 79 83 13

hubert.alexandre.41@orange.fr
www.amenagementsensoleilles.com

ARMURERIE DU VAL DE LOIRE J.N. BRISSET

ARMURIER DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉTIENNE À VOTRE SERVICE DEPUIS 36 ANS

Finaliste de l'Open
de France
de sanglier courant
au Gam Fair
Edition
2017-2018

Hall
d'exposition
sur 200 m²



TOUTES LES GRANDES MARQUES LOCATION ROBOT DE BALL-TRAP

Vêtements de chasse : DEERHUNTER, LE CHAMEAU, BERETTA, INTERCHASSE, BLASER

Armes et munitions catégorie B au meilleur prix ! (Glock - CZ - Beretta - Manurhin...)

> Tout achat est suivi
d'un réglage personnalisé selon
la morphologie du tireur et ses
habitudes de tir

> Pour le réglage : stand de tir
25, 50, 100, 150, 200 mètres

> Sanglier courant pour arme(s)
rayée(s) ou optique(s)

Toutes réparations effectuées sur place

**32, avenue Maunoury
41500 MER**

Autoroute A10, sortie MER - Tél. 02.54.81.00.22
www.armurerie-brisset.com



A.G.R.E.P.D.E. 41 - CALENDRIER 2025 des réunions de secteurs collecte des dépôts de capture

18H	LIEU	SECTEUR
MERCREDI 22-10-2025	ROMORANTIN-LANTHENAY 17H30-20H Place de la Paix Ancien commissariat de Police	Claude SARRASIN 06 13 13 89 90 Sophie VADE- ANDRE 06 86 78 62 93 Jean DREAU 06 08 11 46 12
MARDI 28-10-2025	LORGES Salle des Fêtes	Gilles PAJON 06 87 83 78 88
MERCREDI 29-10-2025	NEUNG-SUR-BEUVRON Salle de La Forge	Jean-Louis DUPONT 06 42 21 32 16
MERCREDI 5-11-2025	MONDOUBLEAU salle Consigny	Lionel SOURIOU 06 73 94 74 85
MERCREDI 12-11-2025	CHOUZY SUR CISSE Salle du Canal	Bruno LEVEAU 06 45 47 53 27 Gilles PAJON 06 87 83 78 88
MERCREDI 19-11-2025	SALBRIS Salle Bellevue, Route de Pierrefitte (à côté du Château d'eau)	Gilles PAJON 06 87 83 78 88
MERCREDI 19-11-2025	ROCÉ Salle des Fêtes	Lionel SOURIOU 06 73 94 74 85
MARDI 25-11-2025	SAMBIN Salle des Fêtes	Bruno LEVEAU 06 45 47 53 27 Serge MENNERAY 06 82 76 29 11 BOURDON Jean-Luc 06 58 60 07 00
MERCREDI 03-12-2025	ST MARTIN DES BOIS Salle des réunions(Place de l'église)	D. LEROY 06 43 11 46 92
MERCREDI 10-12-2025	MAREUIL Salle des associations (près de la poste)	Jean Claude THEVOT 02 54 32 79 08 Florentin GIBault 06 48 91 15 20

INTERVIEW

EDOUARD LÉGRAS

Président de la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

Élu à la présidence de la CA 41 le 30 avril dernier, Édouard Legras (Coordination Rurale) présente les objectifs de son mandat et souligne son attachement au partenariat avec la FDC 41.



Édouard Legras, président de la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher (1^{er} plan) avec Axel Masson, secrétaire général.

Pouvez-vous vous présenter ?

Édouard Legras. J'ai 38 ans et je suis exploitant agricole à Villerbon (300 ha, céréales) et Chailles (200 ha, céréales et légumes) depuis 2020 dans le cadre d'une structure familiale qui compte 2 salariés. Après un bac agricole et un BTS Technique de commercialisation, j'ai obtenu un Master à l'École supérieure des agricultures d'Angers. Président de la Coordination rurale (2^{ème} syndicat en France) depuis 2021, je suis aussi membre de son comité directeur. J'ai notamment participé aux négociations avec les différents ministres de l'Agriculture. Je me suis engagé pour défendre une profession noble qui nourrit notre population dans un contexte de crise profonde.

Etes-vous chasseur et quelle est votre vision de la chasse ?

É. L. Je ne suis pas chasseur, mais j'ai une vision très positive du monde cynégétique. Les chasseurs sont absolument nécessaires notamment pour la régulation, en particulier du Sanglier qui cause d'importants dégâts à nos cultures. Comme pour les agriculteurs, dont le nombre baisse de façon importante⁽¹⁾, les chasseurs sont confrontés au défi générationnel. Leur présence est indispensable sur nos territoires ruraux. Nous partageons de nombreuses valeurs et ce n'est pas un hasard si un chasseur sur 10 est ou a été agriculteur.

Pouvez-vous présenter la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher dont on sait qu'elle connaît quelques difficultés ?

É. L. Nous sommes un établissement public qui compte 65 salariés, répartis en différents pôles, avec un budget d'environ 7 M€. Ce dernier connaît en effet un déficit de l'ordre de 200 à 250 K€. L'objectif de mon mandat sera le retour à l'équilibre via une maîtrise des charges et une nouvelle offre de services. Nous envisageons

notamment de transférer notre siège social et de réduire sa taille (actuellement de 5 000 m²) avec une cible à 1 500 m². La direction générale sera aussi mutualisée avec l'Indre-et-Loire, département qui possède des caractéristiques proches.

Je compte m'appuyer sur une gouvernance collective puisque notre conseil d'administration compte à parité des représentants de la FNSEA et de la Coordination rurale et une représentante de la Confédération paysanne. Cette configuration est unique en France. Le temps de la division est révolu, nous allons avancer ensemble en veillant à assurer une proximité de services pour nos 3 500 agriculteurs.

Comment résoudre la crise agricole et la défiance d'une partie de la population qui s'illustre notamment via la pétition contre la loi Duplomb ?

É. L. À l'image du Comice de Blois, qui a rassemblé 40 000 visiteurs, il est urgent de renouer le dialogue avec la société civile en faisant une pédagogie objective qui brisera les préjugés. Sur l'acétamipride par exemple, autorisé dans tous les autres pays de l'UE, aucune instance scientifique n'a prouvé sa nocivité. Il y a 10 ans, tout le monde était contre le nucléaire, ce n'est plus le cas aujourd'hui car son utilité a été démontrée. Je crois qu'il y a à la fois une réelle attente de la population et une prise en compte des enjeux d'une agriculture durable par notre profession. Le gouvernement doit aussi soutenir son agriculture qui est indispensable à notre souveraineté alimentaire. Cela passe par une baisse des charges, impôts et des taxes, une hausse du revenu grâce à la préférence communautaire et le maintien des subventions de la PAC 2027-32.

L'indemnisation des dégâts est un sujet complexe, quelle est votre vision ?

É. L. Il est important que les agriculteurs soient correctement indemnisés et également dotés de moyens d'action efficaces pour réguler les ESOD qui détruisent nos récoltes. À ce titre, la décision récente du Conseil d'État annulant la possibilité de tirer le sanglier, depuis un poste fixe, autour des parcelles agricoles en cours de récolte est une très mauvaise chose. La CA 41 va également relancer son application⁽²⁾ pour signaler les dégâts et justifier le classement de ces espèces. La nature a besoin d'un équilibre. Je remercie les chasseurs, avec qui nous partageons le souci de défendre la biodiversité, mais aussi les Lieutenants de l'ouvèterie, pour leur action précieuse de régulation.

(1) 50 % des 380 000 agriculteurs partiront à la retraite d'ici 10 ans.

(2) esod.chambres-agriculture.fr/signalement



PORTRAIT *portrait*

Guy Pindon Un innovateur au service de la chasse

Après 38 ans de carrière à la FDC 41, Guy Pindon a pris sa retraite le 30 juin dernier. Acteur majeur du développement de la fédération, il a œuvré avec passion pour préserver le petit gibier naturel.

Si la FDC 41 est reconnue nationalement pour sa gestion du petit gibier naturel de plaine, elle le doit sans conteste à des techniciens cynégétiques engagés comme Guy Pindon, dont la technicité et la rigueur méthodologique ont contribué à parfaire la connaissance de ces espèces, essentielles au maintien d'une chasse populaire.

Né à Bourbon-Lancy, en Saône-et-Loire, fils d'exploitants agricoles, Guy Pindon se forme au lycée agricole Saint-Laurent de Charleville-Mézières, où il obtient, en 1982, un BEPA agricole option cynégétique. Après une expérience comme garde particulier, il rejoint, en mai 1987, la FDC 41 en tant qu'agent chargé de la police de la chasse, où il travaille notamment aux côtés de Denis Debenest et d'Alain Gerbault. Il intègre ensuite le service technique, où il accomplira la plus grande partie de sa carrière, qu'il terminera avec le grade d'ingénieur.

D'abord technicien adjoint, il passe brillamment l'examen du Certificat de spécialisation en techniques cynégétiques au lycée agricole d'Areines, effectuant au Maroc un stage sur la caille des blés. Aux côtés des techniciens du service technique (Gilles Mettaye, Étienne Jachet, Serge Bourdais, Jean-Michel Lett), Guy participe à la création de GIC, aux opérations de repeuplement de Perdrix et de Chevreuils, ainsi qu'à la préparation de différents comptages (IKA Perdrix).

Technicien de secteur (Perche et Perche vendômois, puis Gâtine tourangelle), il n'a de cesse de développer les GIC-GIASC, qui s'agrandissent à force de persuasion. Il instaure et défend également le système de gestion par crédit/débit de l'espèce Chevreuil, et cultive le partenariat avec les territoires pour les comptages de Chevreuils et de Perdrix, avec la mobilisation de très nombreux bénévoles.

Réseau départemental Caille, marquage des oiseaux, étude Pégase (Perdrix), comptage par avion des oiseaux (programme ACT), étude des souches de Faisan commun (une première en France), repeuplement avec des oiseaux de souche sauvage, essais de comptage par bioacoustique... Guy Pindon initie, conduit ou participe à de nombreux projets et expériences, contribuant activement à la recherche par des données chiffrées. On lui doit aussi, dans les

années 90, l'idée nouvelle des jachères fleuries, qui fera école dans toute la France depuis le Loir-et-Cher.

Féru de nouvelles technologies, il savait les utiliser pour progresser. En matière de déploiement des plans de chasse petit gibier, sa contribution sera majeure pour expliquer et mettre en œuvre ces outils indispensables d'une chasse moderne, qui respecte les espèces. Son dernier secteur est ainsi couvert par des GIC-GIASC avec une gestion totale des espèces Perdrix, Lièvre et Faisan en plan de chasse.

Des collègues admiratifs

« Homme de terrain, Guy était un innovateur qui allait toujours de l'avant. Il avait une idée à la seconde et a impulsé et participé à de nombreux projets qui font la fierté de la fédération », évoque Gilles Mettaye. Son expertise technique et sa connaissance des territoires étaient d'ailleurs unanimement saluées, ce qui lui a valu de faire partie de la commission nationale petit gibier de la FNC. « Guy laissera l'image d'un concepteur doté de grandes qualités d'organisation et d'anticipation. Il était d'une grande exigence », souligne Denise Breton, responsable administrative.

Christian Perdreau, son collègue et ami depuis 45 ans, « fier d'avoir travaillé à ses côtés », insiste sur son abnégation et la force des valeurs qu'il a portées et su transmettre pour faire perdurer une chasse durable.

Guy Pindon était aussi un vulgarisateur hors pair, sachant transmettre sa passion pour la faune sauvage et ses connaissances capitalisées au fil des années, y compris au sein d'autres fédérations. « J'ai beaucoup appris à ses côtés. Il était respecté de tous et a su tisser un lien de confiance avec les présidents de chasse des secteurs où il intervenait », explique Denis Peltier, son collègue de bureau, référent petit gibier au sein de la FDC 41.

C'était enfin un collègue apprécié de tous pour sa pugnacité et son humilité. Doté d'un fort caractère, il jouait toujours collectif ; il est notamment l'un des créateurs, en 1995, de l'Association sportive et culturelle des amis de la nature (ASCAN) et d'une équipe de football, sa passion.

Hubert-Louis Vuitton, les administrateurs, ainsi que ses collègues et amis, lui souhaitent de vivre une belle et longue retraite pleine de projets.

Couscous royal de Sologne

Pour 8 personnes.

Par Hélène Tubach,
Cheffe Aux deux longs becs,
Lamotte-Beuvron

Cette recette revisite le traditionnel plat du Moyen-Orient avec en variante l'utilisation du gibier, trois différents de préférence : sanglier, chevreuil et cerf. Mais c'est à votre guise. Pour vous donner un exemple, vous pouvez travailler le chevreuil en filet juste rosé, le sanglier en boulettes et le cerf en viande confite.

INGRÉDIENTS ET MÉTHODE

Boulettes de sanglier : 300 gr de viande de type bas morceau, un oignon, un œuf, gingembre et ras el hanout en poudre, sel. Hacher le tout assez finement et former des boulettes, les fariner et les cuire à la poêle ou en friteuse.

Confit de cerf : utilisez un morceau d'épaule, faites-le cuire en cocotte à l'étouffée pendant deux heures avec un fond de gibier, puis assaisonnez.

Filet de chevreuil : découper un filet de chevreuil en tranches et le poêler minute pour garder la viande rosée.

Garnitures : carottes, navets boule d'or, radis roses. Les travailler en légumes glacés : une poêle avec du beurre, un fond d'eau et du sucre : cuisson lente jusqu'à l'évaporation du liquide.

Semoule : verser la semoule dans un grand saladier. Ajouter un filet d'huile d'olive et une pincée de sel, travailler les grains avec les doigts pour bien les enrober. Ajouter un peu d'eau froide (environ 20 cl), laisser gonfler 5 min. Cuire à la vapeur (dans le haut du couscoussier) ou au micro-ondes en plusieurs fois, en remuant avec une fourchette entre chaque étape. Terminer en ajoutant une noisette de beurre.

Bouillon : faire revenir l'oignon émincé dans un peu d'huile d'olive. Ajouter les morceaux de carottes. Ajouter les épices : Ras el hanout, coriandre, sel, poivre, clou de girofle, un peu de fond de gibier, concentré de tomates. Couvrir d'eau chaude et laisser mijoter 20 minutes. Ajouter ensuite les courgettes et les pois chiches, et poursuivre la cuisson 20 à 30 minutes à feu moyen.

ACCOMPAGNEMENT VIN

Rouge Touraine Chenonceaux, cuvée « La Long bec », Domaine des Echardières à Pouillé. Luc Poullain, le vigneron est un passionné de chasse à la bécasse et le nom de toutes ses cuvées est un hommage à la belle mordorée...

Aux 2 Longs Becs

La bonne table de Sologne

Tenu de main de maîtresses par Hélène Tubach et Sandrine Martinez, duo de Cheffes épatantes, ce restaurant, ouvert en 2022 et situé face au Bassin du Canal de la Sauldre, fleure bon la cuisine du terroir à base de produits locaux. Ancienne journaliste et chasserresse, Hélène et sa complice concoctent des plats succulents à base de venaison comme les boulettes de sanglier sauce Teriaky, la poule faisane sauce poulette ou ce couscous de Sologne aux trois gibiers. Les desserts maison, Tarte Tatin et Pavlova aux fruits de saison complètent une carte qui cahange toutes les semaines. Membre de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs, le restaurant a été récompensé par le label de qualité du collège Culinaire de France. Son frère jumeau Aux 2 bécasses est situé à Cerdon (45).

AUX 2 LONGS BECS

1 rue de l'Allée Verte
41600 Lamotte Beuvron
longbeclamotte@gmail.com

HORAIRES

Ouvert du jeudi au dimanche midi
(+ le lundi midi)
Réservation : 02 54 94 70 06



Particuliers & professionnels

**DES SOLUTIONS
POUR TOUS
VOS BESOINS**

- Automobile
- Habitation
- Santé
- Agricole
- Chasse
- Loisirs
- Épargne
- Retraite

Disponibilité,
écoute et confiance

Partenaire de votre Fédération,
Monceau Assurances fédère des sociétés
d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de **200 ans en assurance**
de dommages et responsabilités
et de 70 ans en assurance de personnes.

Assurez-vous auprès d'un expert !



NOUS CONTACTER



CONTACTEZ VITE L'AGENCE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Oucques : Mme Harouch - 02 54 72 30 28

Romorantin : M. Guillon - 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher : Mme Fouassier - 02 54 75 03 95

Saint-Amand-Longpré : Mme Lebon - 02 54 82 23 36

Salbris : M. Laval - 02 54 97 05 25

Selommes : Mme Lebon - 02 54 23 80 35

Vendôme : M. Chasseguet - 02 54 23 17 10

Beauce-la-Romaine : M. Guiset - 02 54 82 45 35

Bracieux : M. Besson - 02 54 46 48 62

Droué : Mme Vanier - 02 54 80 50 57

Lamotte-Beuvron : Mme Loiseau - 02 54 88 10 06

Le Controis-en-Sologne : Mme Calloux - 02 54 79 74 74

Les Montils : M. Reynaert - 02 54 44 07 77

Mer : Mme Martinat - 02 54 81 19 77

Mondoubleau : Mme Vanier - 02 54 80 18 61

www.monceauassurances.com



DACIA BIGSTER



À découvrir sur les routes de Sologne



Gamme Nouveau Dacia Bigster: Émissions de CO₂ min / max (g/km) (procédure WLTP): 114/137 Consommations mixtes min / max (l/100km) (procédure WLTP): 5,0/8,1. Dacia recommande Castrol

pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Venez l'essayer dans les concessions Dacia du Groupe L.Warsemann

Dacia Blois
4 rue des Guignières
02 54 52 12 12

Dacia Bracieux
22 av de Cheverny
02 54 55 33 33

Dacia Romorantin
164 av de Villefranche
02 54 95 49 49

Dacia Vendôme
52 rte de Blois
02 54 89 13 80